

## CONTRIBUTION CHAPITRE 7-2 handicap

### Les ateliers protégés

Ils emploient des handicapés qui conditionnent les commandes et sollicitent les entreprises pour écouler les marchandises.(ils nous disent vendre en fait ,des heures de travail)

On pourrait imaginer que les grandes entreprises et les collectivités locales sont le principal débouché de ces ateliers , et bien non ce sont les petites entreprises qui les font travailler avec des commandes de 1 ou 2 boîte d'enveloppes et de 4 stylos,il y a peut-être quelque chose à faire .

Elisabeth VOIVRET MODEM 66